



Le Conseil Municipal se réunira en séance publique

Le Lundi 30 Septembre 2019

à 18 heures 30

à l'Hôtel de Ville

SALLES DES MARIAGES

L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU LUNDI 8 JUILLET 2019

2 - ELUS / CONSEIL MUNICIPAL

2-1) Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Madame Sylvia Péchenart
(Rapporteur : Monsieur Charpentier)

2-2) Élection d'un adjoint au Maire suite à la démission de Madame Sylvia Péchenart, 8^{ème} adjointe
(Rapporteur : Monsieur Charpentier)

2-3) Modification de la composition des commissions communales suivantes :

- commission développement durable, environnement, agenda 21,
- commission aménagement urbain.

(Rapporteur : Monsieur Charpentier)

2-4) Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte Entre Pic et Étang suite à la démission de Madame Sylvia Péchenart (Rapporteur : Monsieur Charpentier)

3 - PERSONNEL

3-1) Création d'un poste en contrat parcours emplois compétences (PEC) d'une durée hebdomadaire de 20 heures (Service Animation) - Changement d'affectation et augmentation de la durée hebdomadaire de travail de deux emplois en contrat PEC - Actualisation du tableau des effectifs (Rapporteur : Monsieur Charpentier)

4 - FINANCES

4-1) Décision modificative n° 1/2019 (Rapporteur : Monsieur Ricome)

4-2) Indemnités de fonction du 8^{ème} adjoint et nouvelle répartition des indemnités (Rapporteur : Monsieur Charpentier)

4-3) Mandat spécial au Maire et au 1er Adjoint pour représenter la commune au 102^{ème} Congrès des Maires du 18 au 21 novembre 2019 (Rapporteur : Monsieur Ricome)

4-4) Mandat spécial autorisant M. Fenoy à se déplacer aux biennales de Nantes les 22 et 23 janvier 2020 (Rapporteur : Monsieur Ricome)

4-5) Versement d'une subvention de la commune au CCAS (Rapporteur : Monsieur Ricome)

5 - INTERCOMMUNALITE

5-1) Rapport d'activité 2018 de la Communauté des Communes du Pays de Lunel (Rapporteur : Monsieur Charpentier)

6 - CULTURE / URBANISME / ENVIRONNEMENT

6-1) Demande de subventions pour le festival un piano sous les arbres édition 2020 (Rapporteur : Monsieur Fenoy)

7 - COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT
(Rapporteur : Monsieur Charpentier)

8 - QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 24 septembre 2019

Le Maire

Jean CHARPENRIER

